

# LES GENOCIDES SE SUIVENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS: L'HOLOCAUSTE ET LE RWANDA

*par René Lemarchand*

## Abstract

If it is true that all genocides are equal in terms of horror –the number of killings, how these are targeted and the willfulness that governs mass massacres– they are, however, profoundly different in terms of the circumstances that lead to carrying out such actions, the history of the communities involved, how the former is used for genocidal purposes, and the ebb and flow of outside influences. This view of the facts is seldom taken into account by those who see the Rwandan genocide as simply a carbon copy of the Holocaust. It is precisely this analogy that we must free ourselves from, if we want to understand properly the process behind the mass murders that left Rwanda steeped in blood. The following chapter aims to question the delusion inherent in drawing a parallel between Rwanda and Nazi Germany, by highlighting what is specific about the historical context, the regional set-up and the motives, all of which form the backdrop to the Rwandan genocide.

## 1. INTRODUCTION

A l'origine de cette réflexion, je dois avouer un sentiment de malaise devant la tendance de certains analystes à voir dans le génocide rwandais la copie conforme de l'Holocauste<sup>1</sup>. Sans doute l'analogie trouve-t-elle sa justification dans la nature même du phénomène génocidaire: au Rwanda comme dans l'Allemagne nazie, c'est l'ensemble d'une communauté culturellement distincte qui est la cible d'une entreprise d'extermination consciemment planifiée par l'Etat génocidaire. Comment ne pas voir dans l'agonie du peuple juif l'image du crime de masse commis contre les Tutsi? Mais est-ce une raison suffisante pour parler de «nazisme tropical», comme le font certains historiens, à propos du drame rwandais, comme si l'acte d'accusation porté contre la communauté tutsi s'inspirait de la même idéologie, répondait aux mêmes mobiles et aux mêmes circonstances que le judéocide nazi? J'éprouve les mêmes réserves devant la mise en parallèle des

---

<sup>1</sup> Exemple à cet égard est la communication de Mark Levene, «Connecting Threads: Rwanda, the Holocaust and the Pattern of Contemporary Genocide», in SMITH, Roger W. (dir.), *Genocide: Essays Toward Understanding, Early-Warning and Prevention*, Association of Genocide Scholars, Williamsburg, 1998, pp.27-64; voir aussi HINTJENS, H., «Explaining the 1994 genocide in Rwanda», *Journal of Modern African Studies*, vol. 37, n°2, 1999, pp.241-286. Pour un point de vue qui prend le contre-pied de ces auteurs, voir LEMARCHAND, R., «Disconnecting the Threads: The Holocaust and Rwanda Reconsidered», *The Journal of Genocide Research* (à paraître).

thèses de Goldhagen sur l'«antisémitisme éliminationniste»<sup>2</sup> pour expliquer la participation de «tout le peuple hutu» au massacre des innocents Tutsi; tel, en effet, est le point de vue de Benjamin Sehene, qui qualifie d'indéfendable «l'argument selon lequel seuls les promoteurs et instigateurs du génocide sont coupables»<sup>3</sup>. Ce n'est pas seulement le temps et le lieu qui séparent les deux génocides, c'est aussi la logique du crime.

Un certain nombre de faits sautent aux yeux qui différentient le Rwanda de l'Allemagne nazie: comparer Habyalimana à Hitler est un non-sens; il n'y a jamais eu au Rwanda d'équivalent de *Mein Kampf*, et s'il existe une analogie quelconque avec l'idéologie aryenne, c'est dans les traditions éminemment élitistes de la monarchie Nyiginya, remaniées et mythifiées par l'historiographie coloniale, qu'on doit la situer<sup>4</sup>. C'est chez les victimes et non chez les bourreaux que se situe une conscience collective d'appartenir à un groupe culturellement supérieur. Sur la base des données du livre de Jan Vansina sur le Rwanda ancien, on pourrait même aller plus loin et dire que le principe de «culpabilité collective», sous-jacent aux normes de la monarchie Nyiginya, avait introduit des pratiques d'extermination collective bien avant la pénétration européenne<sup>5</sup>. Notons enfin l'impact décisif de l'invasion du Front patriotique rwandais (FPR) d'octobre 1990, l'événement clé qui met en branle toute une série de massacres de populations tutsi, et ceci bien avant le bain de sang d'avril 1994. Est-il nécessaire de rappeler que les juifs n'ont jamais envahi l'Allemagne l'arme au poing, soutenus par une puissance extérieure, pas plus qu'ils ne se sont rendus coupables d'un génocide de non-juifs dans un Etat voisin?

## 2. POUR DISSIPER LES MALENTENDUS

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de dissiper certains malentendus quant à ma position en tant qu'«observateur engagé». Je n'ai bien entendu aucune sympathie, loin s'en faut, pour les thèses négationnistes de certains milieux hutu qui prétendent nier l'existence du génocide, ni pour l'argument suivant lequel le nombre de Hutu victimes des crimes de l'Armée patriotique rwandaise (APR) serait supérieur à celui des Tutsi victimes du génocide. Même si les chiffres restent très approximatifs d'un côté comme de l'autre,

<sup>2</sup> J. GOLDHAGEN, D., *Hitler's Willing Executioners: Ordinary Germans and the Holocaust*, Vintage Books, New York, 1997; la thèse de Goldhagen a été l'enjeu d'un stimulant débat organisé sous les auspices du US HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM, *The «Willing Executioners/Ordinary Men» Debate*, avec la participation de Goldhagen, Christopher Browning et Leon Wieseltier (*The Holocaust Memorial Museum*, Washington, 6 avril 1998).

<sup>3</sup> SEHENE, B., *Le piège ethnique*, Paris, Dagorno, 1999, p.120.

<sup>4</sup> Sur ce thème, voir MILES, W., «Hamites and Hwebrews: Problems of «Judaizing» the Rwanda genocide», *Journal of Genocide Research*, vol. 2, n°1, 2000, p.112.

<sup>5</sup> VANSINA, J., *Le Rwanda ancien. Le royaume Nyiginya*, Paris, Karthala, 2001.

tout prouve que le nombre de victimes tutsi –au moins un demi-million– dépasse de beaucoup celui des victimes hutu. Dès lors que sont comptabilisées les pertes humaines, directes et indirectes, subies par l'ensemble des réfugiés hutu au Congo aux mains de l'APR et de l'AFDL entre 1996 et 1998, la parité n'est pas exclue.

Je voudrais également souligner, tant mon nom est devenu synonyme de parti pris hutu dans certains milieux européens et rwandais, que mes affinités électives ou autres ne sont ni pro-hutu, ni pro-tutsi, mais pro-réconciliation, et pro-paix. Et ceci m'amène à une dernière remarque: si je m'efforce de mettre l'accent sur les circonstances et le contexte du carnage, ce n'est pas dans le but d'exonérer les extrémistes génocidaires, mais pour montrer à quel point les facteurs d'ordre contextuel ont fait le jeu de cette minorité d'extrémistes. L'exigence de reconnaître Hutu et Tutsi comme faisant partie d'une même humanité nous oblige à souligner leur commune culpabilité dans le drame du Rwanda, même si celle-ci est inégalement partagée. Exclue de cette culpabilité, dans une très large mesure, est la population tutsi résidente du Rwanda, la grande victime d'un génocide mis en branle par l'invasion du Front patriotique rwandais d'octobre 1990.

### 3. INTENTION ET CIRCONSTANCE

Pour mieux saisir le cadre théorique de cette discussion, il est utile de se rapporter à un débat qui a longtemps opposé les historiens allemands à propos des origines de l'Holocauste, mais auquel les commentaires sur le Rwanda ne prêtent aucune attention. Je me réfère à la querelle (*Historikerstreit*) qui en son temps opposa les tenants de l'école «intentionaliste» aux «fonctionnalistes», et dans laquelle s'illustrèrent des historiens tels que Klaus Hildebrand pour les premiers, et Martin Broszat et Hans Mommsen pour les seconds. Pour les premiers, l'extermination du peuple juif ne peut s'expliquer autrement qu'en tenant compte de la personnalité d'Adolf Hitler, l'acteur central du judéocide dont les idées et le programme étaient clairement exprimés dès les années 1920. Les fonctionnalistes, par contre, mettent l'accent sur les circonstances de lieu et de temps –la route en lacets, dira Karl Schleuss– qui menèrent à Auschwitz<sup>6</sup>.

Comme le souligne Christopher Browning, auteur d'un ouvrage capital sur les rouages psychologiques du judéocide commis en Pologne par les

---

<sup>6</sup> Cette querelle des historiens est parfaitement analysée par HUSSON, E., *Comprendre Hitler et la Shoà: Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000. Christopher Browning a très bien résumé les divergences entre fonctionnalistes et intentionalistes dans un excellent recueil d'essais, *The Path to Genocide*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp.86-121.

«bataillons de police» du Troisième Reich<sup>7</sup>, ces approches se complètent plus qu'elles ne s'excluent. En adoptant une position médiane, celle d'un «fonctionnaliste modéré», Browning montre que si le rôle d'Hitler est effectivement incontournable, autant sur le plan idéologique que politique et militaire, la solution finale (à la différence du projet initial nazi de «transfert de population») n'était pas inscrite dans *Mein Kampf* mais dans Barbarossa. Ce n'est qu'à partir de juillet 1941, dans l'euphorie d'une victoire à portée de la main contre l'Union soviétique, que la décision fut prise par Hitler d'éliminer les Juifs, alors qu'auparavant la solution préconisée était le transfert massif des juifs allemands, d'abord en Pologne, puis à Madagascar.

En quoi cette querelle d'historiens éclaire-t-elle notre compréhension du génocide rwandais? En posant le problème des origines de l'Holocauste, elle nous invite à repenser la relation entre l'intention génocidaire et les circonstances qui expliquent le passage à l'acte. Alors que pour expliquer l'Holocauste la thèse intentionaliste nous paraît de loin la plus probante –le prurit antisémite est présent dans *Mein Kampf* bien avant l'invasion de l'Union soviétique– dans le cas du Rwanda sa valeur explicative est nettement plus limitée. Il ne s'agit pas ici de nier l'existence d'une intention génocidaire ni d'une idéologie véhémentement anti-Tutsi, encore moins de minimiser le rôle des médias dans la propagation de celle-ci, mais de les contextualiser. C'est cette lacune dans la plupart des commentaires à propos du Rwanda que nous voudrions essayer de combler.

#### 4. L'IDEOLOGIE GENOCIDAIRE

Prétendre que l'intention génocidaire est absente du contexte rwandais ne résiste pas à l'examen. Les preuves du contraire sont accablantes. On les trouve –grâce au travail exemplaire d'Alison Des Forges et de son équipe<sup>8</sup>– dans les directives figurant sur l'agenda de Théoneste Bagosora, dans les commandes d'armement et de machettes, dans la mise en place de réseaux *interahamwe*, dans le recrutement de nombreux déplacés dans ces mêmes réseaux. On les trouve également dans les monstrueuses consignes diffusées sur les ondes de Radio Mille Collines. Et aussi dans l'élaboration, à travers les médias, d'une idéologie qui rappelle à s'y méprendre la propagande antisémite du Troisième Reich. Au Rwanda comme en Allemagne nazie, l'idéologie a joué un rôle capital dans la «mise en condition» de la population. Le parallèle est particulièrement frappant au niveau de l'iconographie. Dans un récent article, intitulé «L'image, figure majeure de l'antisémite», Marie-

<sup>7</sup> R. BROWNING, C., *Ordinary Men: Reserve Police Battalion 101 and the Final Solution in Poland*, New York, Harper Collins, 1992.

<sup>8</sup> DES FORGES, A., *Leave None to Tell the Story: Genocide in Rwanda*, Human Rights Watch et Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, Washington et Paris, 1999.

Anne Matard-Bonucci montre comment les représentations caricaturales et délirantes du juif, évocatrices d'espèces animales, de rapaces, de serpents, d'araignées, de rats, d'hydres ou de pieuvres, faisaient partie d'un processus de déshumanisation de la victime, dont le seul crime était d'être né juif. Tout comme l'iconographie antisémite, l'iconographie anti-tutsi, telle qu'elle émerge des pages de *Kangura*, projette une image odieuse du Tutsi, être prédateur, cruel, fourbe, dont les femmes se prêtent à toutes les compromissions pour assurer l'hégémonie de leur race<sup>9</sup>. Envahisseur venu d'Éthiopie, le Tutsi-Hamite se transforme en cancrelat dès lors qu'il organise des raids meurtriers à l'extérieur du Rwanda, et à nouveau en envahisseur à partir de 1990. Que ce soit comme vecteur de pollution biologique, partie prenante dans un complot international ou contre-révolutionnaire, l'autre incarne le mal; c'est à ce titre qu'il mérite d'être éliminé.

Si l'intentionnalité du crime n'est pas plus contestable que l'existence de l'idéologie qui la sous-tend, le moment de leur émergence pose problème. Ni l'un ni l'autre de ces éléments constitutifs du génocide ne se manifeste à un moment ou à un autre de l'histoire du Rwanda précolonial, colonial, et post-révolutionnaire; c'est à partir de l'invasion d'octobre 1990 par le FPR, et plus précisément après l'assassinat de Melchior Ndadaye, au Burundi, en octobre 1993, qu'une idéologie génocidaire prend forme. En témoignent les incitations au meurtre entretenues par l'iconographie du meurtre de Ndadaye et les éruptions de Radio Mille Collines, reprises en termes plus ou moins voilés par certains hommes politiques. Mais si l'intention génocidaire est inscrite dans l'idéologie, ni l'une ni l'autre ne suffit à expliquer le passage à l'acte<sup>10</sup>. Le lien entre l'intention et le meurtre de masse est à rechercher au niveau de la réceptivité des acteurs. Comme l'observe Jacques Semelin à propos de l'ex-Yougoslavie, «l'efficacité de la propagande ne repose pas seulement sur la force des messages. Elle tient aussi, et peut-être d'abord, à la réceptivité de ceux qui y sont exposés et qui veulent bien y croire. Même si l'information n'est pas crédible, elle est crue»<sup>11</sup>.

C'est ici que le cas du Rwanda se singularise. Dans l'Allemagne du Troisième Reich, la menace du complot judéo-bolchévique appartient au domaine du fantasme; celle-ci ne s'est jamais intériorisée de façon significative au niveau des masses. Dans le Rwanda d'Habyalimana, en revanche, la menace d'une reprise du pouvoir par les Tutsi, soit par le biais des accords d'Arusha, soit par la force, était, pour beaucoup, d'une terrifiante

<sup>9</sup> Pour de multiples illustrations de ce phénomène, voir l'excellente compilation de Jean-Pierre Chrétien, *Rwanda: les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.

<sup>10</sup> La problématique du «passage à l'acte» est très bien analysée par Jacques Semelin à la lumière du cas de l'ex-Yougoslavie, dans «Qu'est-ce qu'un crime de masse?», *Critique Internationale*, n°6, hiver 2000.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.148.

réalité. Le crash de l'avion présidentiel, le 6 avril 1994, introduit une rupture majeure au niveau des perceptions: l'angoisse diffuse d'un retour de l'hégémonie tutsi fait place à une psychose collective, que les médias ne font que décupler et canaliser en violence paroxystique. La haine ethnique et la peur se muent en panique, et la panique en meurtre.

## 5. LE CONTEXTE REGIONAL

Pour comprendre la complexité de cette «route en lacets» qui mène au bain de sang de 1994, il est utile d'emprunter à Ernst Nolte certaines de ses perspectives, si contestables soient-elles dans le contexte du Troisième Reich. Pour Nolte, ce sont les crimes du stalinisme qui ont fourni à Hitler l'inspiration et les mobiles de l'extermination du peuple juif. La cible principale était l'Union soviétique, dont les dirigeants étaient perçus comme les artisans d'un complot judéo-bolchevique dirigé contre l'Allemagne. En frappant les juifs, Hitler visait Staline; l'antisémitisme, loin de se justifier par lui-même, était avant tout un moyen de mobilisation des masses contre la menace du danger judéo-moscovite<sup>12</sup>.

Cette thèse, si peu convaincante dans ce qu'elle a d'excessif et de simplificateur, revêt un intérêt particulier dans le cas du Rwanda dans la mesure où elle nous invite à transcender les frontières du Rwanda et à nous interroger sur les liens entre l'ennemi interne et la menace du dehors. La conjoncture des Grands lacs dans les années qui suivirent la «révolution sociale» de 1959-62 nous offre un champ de vision privilégié pour saisir cette interconnexion.

Que nous apprend ce contexte régional? Qu'à travers toute une série d'événements prend naissance dans l'imagination populaire hutu une certaine idée de la diaspora tutsi qui véhicule les germes d'une profonde méfiance.

L'image de la menace tutsi venue de l'extérieur se manifeste dès le début des années 60, au moment où la révolution hutu bat son plein, sous forme de raids organisés par les Unaristes (ainsi nommés en vertu de leur affiliation au parti de la monarchie, l'Union nationale rwandaise) à partir de l'Ouganda, du Congo et du Burundi. Le plus meurtrier, dans les vengeances qu'il allait entraîner, eut lieu en décembre 1963: l'invasion armée d'un groupe de réfugiés tutsi venus du Burundi se solda par le massacre de milliers de Tutsi, principalement dans la préfecture de Gikongoro, et par l'élimination de tous les dirigeants de l'opposition tutsi modérée. En même temps que l'image

---

<sup>12</sup> Pour une discussion critique de l'argumentaire de Nolte, voir J. EVANS, R., *In Hitler's Shadow: West German Historians and the attempt to Escape from the Nazi Past*, New York, Panteon Book, 1989.

du Tutsi-cancrelat (*inyenzi*), se précise la menace d'un complot contre-révolutionnaire ourdi de l'extérieur et appuyé par la Chine communiste<sup>13</sup>.

Le deuxième événement –le mot est faible– dont l'importance reste largement masquée par son homologue rwandais, c'est le génocide des Hutu du Burundi, en 1972, qui se traduit par le massacre de 100.000, peut-être 200.000 hommes et enfants: hommes politiques, fonctionnaires, journalistes, enseignants, étudiants du secondaire, en quelques mois furent éliminées pratiquement toutes les élites hutu du pays, ouvrant la voie à un Etat mono-ethnique<sup>14</sup>. Faut-il s'étonner que ce soit sous l'impact de cette crise sans précédent dans la région des grands lacs qu'allait s'élaborer, sous la plume d'un certain Gahutu, réfugié en Tanzanie, et fondateur du Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu), une idéologie explicitement raciste, fondée sur la réinterprétation de la vulgate hamite? La présence au Rwanda d'un certain nombre d'élites Hutu qui purent échapper au massacre (dont Melchior Ndadaye) devait puissamment contribuer à la diffusion de cette idéologie.

Le troisième événement, celui qui amorce la descente aux enfers, c'est évidemment l'invasion du FPR, le 1er octobre 1990. L'attaque du FPR introduit une nouvelle donne, et ceci à plusieurs niveaux:

- au niveau des rapports du régime Habyalimana avec la population Tutsi, s'installe une méfiance réciproque, consciemment entretenue par le régime (on en veut pour preuve les arrestations massives de civils tutsi au lendemain de l'invasion, non seulement à Kigali mais dans plusieurs autres localités, suivies par les massacres des Bagogwe en janvier 1991, et du Bugesera en mars 1992);

- au niveau des rapports du Rwanda avec ses voisins: l'Ouganda est perçu, à juste titre, comme étant directement impliqué aux côtés du FPR; le Burundi dans une moindre mesure, mais il n'échappe à personne que le gouvernement Buyoya ferme les yeux sur les activités des sergents recruteurs chargés de rallier les réfugiés banyarwanda sous la bannière du FPR; même menace au Congo, où de nombreux Tutsi du Nord-Kivu se mettent à la disposition de Kagame, et où le FPR organise des camps d'entraînement pour ses nouvelles recrues;

- au niveau des rapports du régime avec les partis d'opposition lorsque, dans la foulée de l'invasion, Habyalimana annonce l'ouverture au multipartisme: au fur et à mesure que se précisent les menaces du FPR, certains partis d'opposition (comme le Parti libéral) se voient soupçonnés de

---

<sup>13</sup> Pour de plus amples détails voir WILLAME, J.-C., *Aux sources de l'hécatombe rwandaise*, Paris, L'Harmattan, 1995, et LEMARCHAND R., *Rwanda and Burundi*, New York, Pall Mall and Praeger, 1970, pp.219-220.

<sup>14</sup> Voir LEMARCHAND, R., *Burundi: Ethnic Conflict and Genocide*, New York, Cambridge University Press and Woodrow Wilson Press, 1995.

pactiser avec l'ennemi, et à partir de 1993 c'est au sein de l'opposition que se dessine la fracture entre modérés et extrémistes, ouvrant la voie au *Hutu Power*.

La montée en puissance de cette machine infernale que constituait le *Hutu Power*, phénomène essentiel à la compréhension de la mécanique génocidaire, est lui-même lié à un quatrième événement, l'assassinat du président du Burundi, Melchior Ndadaye, en octobre 1993. Au Rwanda comme au Burundi les répercussions sont immédiates, volcaniques pourrait-on dire. Au Burundi il marque le début de cette longue et irrésistible descente aux enfers, avec des massacres massifs de civils tutsi par les Hutu, et par une répression de l'armée qui fait autant de victimes chez les Hutu, et provoque l'exode de centaines de milliers de Hutu vers le Congo, le Rwanda, et la Tanzanie. Tandis qu'au Rwanda beaucoup serviront de force d'appoint aux génocidaires, au Sud-Kivu les réfugiés Hutu seront les premiers à s'en prendre aux Banyamulenge. Comme on pouvait s'y attendre, l'onde de choc du meurtre de Ndadaye, l'homme qui incarnait les espoirs de centaines de milliers de Hutu au Rwanda comme au Burundi, eut vite fait de faire voler en éclats les accords d'Arusha, et de créer au sein de la jeunesse hutu une réceptivité à l'idéologie du *Hutu Power* jusqu'alors insoupçonnée.

## 6. PSYCHOSE COLLECTIVE ET DILEMME SECURITAIRE

Le crash de l'avion présidentiel, le 6 avril 1994, déclenche le carnage, et met au jour une nouvelle logique derrière le passage à l'acte. L'événement s'accompagne d'un effet de déplacement psychologique immédiat: le Tutsi devient subitement la source emblématique de toutes les menaces, de toutes les anxiétés, de toutes les incertitudes qui pèsent sur la société. S'estompent du même coup les démarcations entre les «bons» et les «mauvais» Tutsi, les radicaux et les modérés, les Tutsi venus de l'extérieur et ceux de l'intérieur, les Tutsi mariés à des Hutu et les autres; la seule distinction «valable» est entre Hutu et Tutsi.

Jusqu'alors le massacre de civils tutsi répondait à des rationalités «instrumentales»: en janvier 1991 et mars 1992 le but des extrémistes était, d'une part, de priver le FPR du soutien potentiel des Tutsi de l'intérieur, et d'intensifier et élargir le processus de polarisation de la société en deux camps opposés, afin de mieux manipuler ces divisions à des fins politiques. En janvier 1993, en orchestrant le massacres de centaines de Tutsi dans le nord du pays, la stratégie de la Convention pour la défense de la république (CDR) –laquelle, rappelons-le, était exclue du processus d'Arusha ainsi que du gouvernement de transition à base élargie (GTBE)– et celle de ses alliés extrémistes du Mouvement pour la Révolution Nationale et le Développement (MRND) était de torpiller ces accords afin d'opérer un retour à la politique du

pire, l'affrontement armé, ce qui pour un temps fut précisément le résultat des tueries de janvier 1993<sup>15</sup>. Dans leur optique, les tueurs n'avaient rien à perdre et tout à gagner.

Le drame du 6 avril 1994 crée un «dilemme sécuritaire», lequel engendre une toute autre logique, où le meurtre de masse est perçu comme une condition de survie. Pour en saisir les ressorts il convient de faire un certain nombre d'observations. Il faut souligner en premier lieu que même si nous ignorons encore l'identité des responsables, il est incontestable qu'aux yeux de la majorité des élites hutu le FPR était –et reste– le véritable responsable de la mort d'Habyalimana. Vrai ou faux, jusqu'à ce jour il est rare de rencontrer un Hutu qui ne partage pas cette opinion. Notons également qu'il n'échappait à personne que l'«accident» signifiait non seulement la mort de trois présidents hutu en six mois (Habyalimana, Ndadaye et Ntaramira), mais l'implication directe des Tutsi dans cette triple tragédie.

Rappelons enfin qu'au moment de la mort d'Habyalimana le pays tout entier était depuis des mois plongé dans un climat d'extrême insécurité; celui-ci ne provenait pas uniquement des incertitudes nées du processus d'Arusha; l'insécurité était la conséquence prévisible des violents affrontements qui mettaient aux prises le MDR et le MRND dans le sud du pays, et des règlements de compte entre leaders de partis opposés. Mentionnons pour mémoire l'assassinat, le 18 mai 1993, d'Emmanuel Gapyisi, membre du Bureau politique du MDR et président de la section MDR de la préfecture de Gikongoro; un an plus tard, le 21 février 1994, c'est Félicien Gatabazi, secrétaire exécutif du Parti social démocrate (PSD) qui tombe sous les balles d'un assassin, et deux jours plus tard, le 23 février, les militants du PSD se vengent de sa mort en tuant Martin Bucyana, président du CDR.

En contrepoint à ces assassinats, les préfectures du sud sont la scène de violences inouïes commises par les jeunesses du MDR contre les partisans du MRND, dans le but, dit-on, de s'approprier les biens mal acquis par le parti au pouvoir, les terres et les maisons, mais aussi et surtout pour l'évincer de ses postes de commandement à l'échelon communal. Dans la seule commune de Kigembe, 45 maisons appartenant à des membres du MRND sont détruites par les jeunesses MDR, lors d'opérations *ukobohoza*, destinées à «libérer» la population<sup>16</sup>. On déclenche la violence pour en tirer profit, soit en terrorisant la population, soit en imputant les assassinats au FPR.

La mort d'Habyalimana ne fit qu'intensifier cette peur diffuse née d'un climat de violence qui s'étend à travers tout le pays. Une sorte de psychose collective semble s'être emparée de la population, que les extrémistes hutu

<sup>15</sup> Sur ce qu'on pourrait appeler la rationalité instrumentale des massacres lors de la négociation d'Arusha, voir l'excellent travail de JONES B., *Peacemaking in Rwanda: The Dynamics of Failure*, Boulder, Lynne Rienner, 2001.

<sup>16</sup> Information recueillie auprès d'Emmanuel Hakizimana, Montréal, juillet 2001.

allaient rapidement détourner à leur profit. On pense à ce propos au commentaire de Jacques Semelin sur la dynamique de la violence extrême: «Le meurtre initial, en créant subitement une forte crise d'anxiété dans la population, va susciter en retour une vague vengeresse destinée à purifier la société des éléments hostiles qui en sont désignés comme responsables»<sup>17</sup>.

En manipulant de manière rationnelle cette peur irrationnelle, diffuse, incontrôlable, les médias furent l'instrument idéal pour aider à la diffusion du message idéologique des extrémistes: ou vous tuez les Tutsi, ou les Tutsi vous tueront<sup>18</sup>. Telle est, en gros, la logique du dilemme sécuritaire. L'enjeu est la survie du groupe.

Il est hors de doute que la mort d'Habyalimana fut le signal pour la mise en application d'un projet génocidaire. Mais visait-il toute la population tutsi sans distinction, ou seulement les leaders de l'opposition? Cette dernière hypothèse est celle à laquelle se rallient certains Hutu peu suspects d'extrémisme. D'après eux, ce projet initial aurait été transformé en projet d'extermination de tous les Tutsi dès lors que les plus acharnés de la frange *Hutu Power* étaient eux-mêmes les inspirateurs de la violence.

## 7. RESEAUX, CLIENTELES ET TUERIES DE PROXIMITE

Qu'en est-il du rôle de l'Etat dans la planification des tueries? Qui étaient les tueurs au niveau des communes et des collines? A quelles motivations répondaient-ils? Comment expliquer les massacres de proximité où s'entretuent les membres d'une même famille, d'un même voisinage, de la même église? Faut-il voir dans l'horreur génocidaire une nouvelle version des «hommes ordinaires» pris dans l'étau de circonstances extraordinaires? Il est impossible de répondre de manière précise à ces questions. Tout au plus peut-on évoquer un certain nombre d'hypothèses.

1. Parler d'un «Etat génocidaire» dans ce contexte quasi-anarchique prête à confusion. A la veille du 6 avril l'Etat rwandais avait pratiquement cessé d'exister en tant qu'entité juridique, administrative et politique. Le meurtre du Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, ainsi que de plusieurs ministres de l'opposition, le 7 avril, en dit long sur les profondes rivalités qui, depuis l'avènement du multipartisme, minaient l'équipe au pouvoir. La longue et pénible négociation des accords d'Arusha ne fit qu'aggraver ces discordes. L'image d'une machine génocidaire bien rodée, planifiant les tueries à partir d'un organisme central, ne résiste pas à l'examen. Mieux vaut concevoir cet «Etat» en termes de réseaux s'articulant autour d'un certain

<sup>17</sup> SEMELIN, J., «Qu'est-ce qu'un crime de masse?», *op.cit.*, p.147.

<sup>18</sup> Le lien entre peur irrationnelle et manipulation rationnelle est très bien mis en lumière par ROTHCHILD, D. et GROTH, A., «Pathological Dimensions of Domestic and International Ethnicity», *Political Science Quarterly*, vol. 110, n°1, 1995, p.75.

nombre de personnalités influentes, de «patrons» pourrait-on dire, ayant accès à des ressources économiques, financières, médiatiques et coercitives, et recrutant leurs clientèles en partie au sein de la société civile (les jeunes *interahamwe*, les déplacés, Radio Mille Collines, le personnel enseignant). Parmi ces patrons ont trouvé les noms de Théoneste Bagosora<sup>19</sup>, chef de cabinet au ministère de la Défense, Joseph Nzirorera, secrétaire général du MRND, Ferdinand Nahimana, chargé de l'Office rwandais de l'information (ORINFOR) jusqu'en 1992 et principal responsable des tueries du Bugesera en mars 1992. S'il est vrai que l'organisation des tueries se confond avec des normes de type néo-patrimonial, il est tout aussi évident que l'appareil bureaucratique des communes et préfectures a fourni l'encadrement des massacres dans un grand nombre de localités. Dans la mesure où l'on peut parler d'efficacité dans la mise en œuvre des massacres, c'est en grande partie à cause de ce phénomène de *straddling* entre cadres communaux et société civile. Est-il besoin de souligner l'absence de toute commune mesure entre cet appareil de type clientéliste et l'Etat-Leviathan de l'Allemagne nazie, dont l'efficacité s'inscrit dans la technologie des fours crématoires et des camps d'extermination?

Contrairement à la situation décrite par Christopher Brown dans *Ordinary Men*, les tueurs ne répondaient nullement aux exigences de solidarité de groupe, d'avancement professionnel, de *peer-pressure*, mais à toute une gamme de motivations, allant du profit matériel à la haine du Tutsi, de la peur des sanctions à la peur tout court, ainsi qu'à un certain «conformisme social» enraciné dans la culture du Rwanda. La pluralité des motivations correspond à la diversité de ceux que Christopher Browning appelle les *grass-roots killers*, c'est-à-dire des tueurs de proximité. Ceux-ci recouvrent une gamme assez large d'acteurs, allant des cadres communaux (bourgmestres et conseillers communaux) aux milices *interahamwe* et personnes déplacées (IDPs) sans oublier ce qu'on pourrait appeler les *free lance killers* dont l'objectif principal était de s'approprier les biens des victimes, qu'elles soient hutu ou tutsi.

Au Rwanda comme ailleurs en Afrique, la violence offre une occasion inespérée de s'accaparer les richesses des victimes. Là où le problème des terres est particulièrement aigu, comme dans certaines communes du nord et du nord-est, on tue pour avoir accès à la terre, et dans certains cas l'identité ethnique n'intervient pas comme élément discriminant. Les tueurs sont les pauvres, les victimes sont les riches. Le rôle joué par l'extrême pauvreté – jusqu'à attribuer une étiquette Tutsi au Hutu dont on convoite la richesse – est

---

<sup>19</sup> Sur le cas Bagosora, le plus influent de tous les patrons génocidaires, voir DES FORGES, A., *Leave None to Tell the Story*, *op. cit.*, et NSHIMIYIMANA, V., *Prélude au Génocide Rwandais: enquête sur les circonstances politiques et militaires du meurtre du Président Habyalimana*, Ottignies, Editions Quorum, 1995, pp.75-79.

bien mis en lumière dans le récit autobiographique de Maurice Niwese: «[p]our cette population (vivant au dessous du seuil de la pauvreté) toute occasion qui offre quelque chose est profitable. Il fallait voir avec quelle rapidité hommes, femmes et enfants pillaient la maison de quelqu'un à qui l'on collait l'étiquette de Tutsi. Quelqu'un pouvait être appelé Tutsi tout simplement parce que sa vache était convoitée. Il était illogique de lui ravir son bétail sans qu'il soit appelé ainsi. Et lorsqu'il était appelé ainsi, son sort était connu»<sup>20</sup>.

Le réseau politico-administratif, en raison de sa densité et de son caractère hiérarchisé, est un élément clé de l'appareil génocidaire, mais son efficacité doit être comprise en fonction des pressions exercées par le conformisme social qui souvent marque l'attitude des Hutu<sup>21</sup>. On ne met pas en question les directives venues d'en haut, élément d'autant plus contraignant eu égard à l'insécurité régnante. L'argument demande néanmoins à être nuancé. Dans bien des cas les tueurs de proximité n'avaient pas le choix: le refus de commettre le crime dans les délais impartis entraînait automatiquement la mort; c'est ainsi qu'un certain nombre de Hutu furent poussés à tuer leurs femmes ou leurs voisins tutsi. Mais il faut aussi souligner impérativement le nombre considérable de rescapés Tutsi qui eurent la vie sauve grâce à la protection de leurs voisins hutu, ce dont le régime au pouvoir fait rarement état. On ne peut que déplorer le silence officiel à propos de ces actes d'héroïsme: leur donner la publicité qu'ils méritent serait le meilleur moyen de promouvoir une politique de réconciliation. Plutôt que d'instrumentaliser le génocide, l'urgence est d'instrumentaliser ces actes de générosité.

Un groupe d'acteurs dont on ne parle guère mais dont le rôle nous semble capital a trait aux personnes déplacées, la plupart fuyant l'avance du FPR, et dont le nombre s'élevait à environ un million à la veille du génocide. Les circonstances de leur déracinement, les conditions d'existence extrêmement précaires auxquelles la plupart furent soumises, expliquent à la fois leur haine profonde du Tutsi, perçu comme responsable de leur misère, et le zèle avec lequel beaucoup d'entre eux ont rejoint les rangs des *interahamwe*.

Dans cette pléiade de motivations, l'appropriation des biens de la victime, quitte parfois à lui faire changer d'identité, est un facteur qui différencie très nettement le cas du Rwanda de l'Holocauste, tout comme l'absence de huis-clos<sup>22</sup> qui accompagne les tueries. Il eut été pratiquement

<sup>20</sup> NIWESE, M., *Le peuple rwandais un pied dans la tombe: récit d'un réfugié étudiant*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.55.

<sup>21</sup> Sur le concept de conformisme social dans la société rwandaise, voir REYNTJENS, F., «Rwanda: Genocide and Beyond», *Journal of Refugee Studies*, vol. 9, n°3, 1996, p.6.

<sup>22</sup> L'expression est de Jacques Semelin, «Qu'est-ce qu'un crime de masse?», *op. cit.*

impensable dans le contexte de l'Allemagne nazie, malgré les contraintes inhérentes au régime hitlérien, que soient exterminés quelque six millions de juifs sur la place publique. Au Rwanda, en revanche, les effets psychologiques du dilemme sécuritaire entraînent une situation radicalement différente, où se mêlent la crainte et la haine, l'une et l'autre systématiquement entretenues par les médias. Se manifeste une psychose anti-tutsi à laquelle participent une très large proportion des jeunes des partis, et ceci au vu et au su de toute la population.

Le Rwanda constitue l'exemple typique de ce qu'Helen Fein appelle *retributive genocide*, c'est-à-dire d'un génocide qui prend forme en réaction à une menace –réelle ou imaginaire– en provenance du groupe victime<sup>23</sup>. A la différence du complot judéo-bolchevique, cette menace prend des proportions incontournables à partir de l'assassinat de Ndadaye, et davantage encore après le crash de l'avion présidentiel. L'Holocauste, par contre, et pour reprendre à nouveau l'expression d'Helen Fein, est bel et bien un génocide idéologique, inscrit dans les délirantes élucubrations de l'idéologie aryenne. Cette distinction dépasse les exigences de l'analyse sociologique; elle répond également à l'urgence de la mise en application d'une véritable politique de réconciliation nationale. Tout comprendre ne veut pas dire tout pardonner; mieux comprendre devrait cependant nous aider à mieux répondre aux immenses problèmes de l'après-génocide.

Floride, mars 2001

---

<sup>23</sup> FEIN, H., «Genocide: A Sociological Perspective», *Current Sociology/La sociologie contemporaine*, vol. 38, n°1, 1990, p.30.